M. MASSEY: Hier, le ministre a déposé le décret du conseil C.P. 1260 autorisant le Gouvernement à nommer de nouveau certains conseillers régionaux du ministre du Travail, au sujet de l'application de la loi concernant la formation de la jeunesse, 1939. Je tiens à la main le document parlementaire n° 66. Je remarque que six personnes ont été nommées. L'une d'entre elles est M. J. McCully, de Newmarket, pour qui j'ai beaucoup d'estime et dont la compétence surtout dans le domaine où il exercera les fonctions de Conseiller, est indiscutable. Cependant, en ce qui regarde la sagesse de M. McCully, je remarque que Solomon dans toute sa gloire n'a jamais été aussi entouré, car les cinq autres membres du comité sont des dames.

L'hon. M. ROGERS: Non, il y a M. Montpetit.

M. MASSEY: Il y a Mme L. G. Ferguson, de Westville (Nouvelle-Ecosse);—je demande pardon; il y a deux messieurs et cinq dames. Je me suis demandé pourquoi il y a tant de dames.

L'hon. M. ROGERS: Avec la permission de l'honorable député, ce sont les noms des personnes les plus disponibles des comités antérieurs qui ont conseillé la Commission nationale de placement, au sujet du placement et du chômage des femmes. La liste des conseillers du directeur du service de formation de la jeunesse n'est pas close. Je puis assurer l'honorable député qu'ultérieurement nous ajouterons d'autres noms à la liste, et que les deux conseillers auront peut-être plus d'associés de leur sexe.

M. MASSEY: C'est le dernier crédit du budget des dépenses du ministère du Travail, je pense. Permettez-moi de dire quelques mots au ministre à titre personnel. La tâche m'a échu cette année, comme membre de la Chambre, de m'intéresser particulièrement à son département. Et je suis heureux en ce moment, aux dernières heures de la session, de rendre hommage à son bon naturel, à sa patience et à son caractère de gentilhomme. Je voudrais seulement être en mesure de parler de la même façon de son administration qui nous a amèrement décus. Mais après l'adoption du dernier des crédits de son ministère et des projets de loi dont il est le parrain, je rends volontiers hommage à un vaillant adversaire et à un gentilhomme courtois.

L'hon. M. ROGERS: Monsieur le président, je tiens à remercier l'honorable député de ses remarques et aussi l'honorable représentant de Winnipeg-Centre-Nord. . .

M. HEAPS: Non de Winnipeg-Nord. Vous pourriez offenser mon chef.

L'hon. M. ROGERS: . . de ses remarques antérieures au sujet du chômage et des difficultés que présente la gestion d'un ministère qui doit s'occuper du problème à l'heure actuelle. Je puis seulement dire qu'à cet égard les discussions en comité m'ont été fort utiles. Malgré la remarque que l'honorable député de Greenwood vient de faire au sujet des lacunes de mon administration, je dois dire que l'opposition a exprimé certaines bonnes propositions et il sait que nous en avons adopté quelques-unes. Pour s'attaquer de façon constructive au problème, il faut procéder par collaboration et somme toute, la Chambre nous a donné cette collaboration. Malgré l'invitation qu'il m'a faite en terminant, je n'infligerai pas à la Chambre un discours d'adieu. Je suis loin d'être découragé et je souhaite de continuer l'œuvre amorcée, mais sur une plus grande échelle et d'une manière encore plus satisfaisante que jusqu'ici. Certaines de nos mesures ont été sensiblement couronnées de succès, mais le problème est si vaste qu'il importe de ne pas ralentir nos efforts et les conditions existantes ne nous permettent pas, par la force des choses, d'espérer une solution définitive.

L'hon. M. STIRLING: Le ministre aurait-il l'obligeance de nous fournir les statistiques les plus récentes de chômage et d'assistance? Peut-être pourrait-il nous fournir les chiffres comparatifs établis, disons au 30 avril, de cette année et des années précédentes. Libre à lui de répartir les gens en catégories—par exemple, chefs de famille, nomades, chômeurs célibataires sans foyer, personnes à charge.

L'hon. M. ROGERS: Mon honorable ami se contenterait-il du dernier rapport des personnes inscrites à l'assistance? Nous y trouvons les chiffres les plus complets des chômeurs assistés.

L'hon. M. STIRLING: A quelle date?

L'hon. M. ROGERS: Les chiffres comprendraient le mois de mars.

L'hon. M. STIRLING: Au 31 mars?

L'hon. M. ROGERS: Jusqu'au 31 mars inclusivement.

L'hon. M. STIRLING: Les statistiques sontelles disponibles pour 1938, 1937 et les années précédentes?

L'hon. M. ROGERS: Je ne sais trop si le rapport contient les chiffres comparatifs des quatre dernières années. Je crois qu'on y trouvera la comparaison avec l'année précédente. Je pourrais consigner au hansard la dernière récapitulation du rapport de l'enregistrement, lequel établit la comparaison avec l'an dernier. Avec l'assentiment du comité, je consigne cette récapitulation au hansard.